



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Situation du secteur périscolaire

Question au Gouvernement n° 1114

Texte de la question

SITUATION DU SECTEUR PÉRISCOLAIRE

Mme la présidente . La parole est à Mme Sophia Chikirou.

Mme Sophia Chikirou . Madame la ministre de la jeunesse, le pire est arrivé : l'été dernier, trois enfants confiés à des centres de loisirs sont morts. À Paris, des dizaines de plaintes pour agressions sexuelles ont été déposées à la suite de faits commis dans un contexte périscolaire ; à l'heure où je prends la parole, des centaines d'animateurs et de parents d'élèves manifestent devant la mairie de Paris. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP.*) Le périscolaire relève d'un cadre national dont vous, madame la ministre, avez la tutelle. On ne vous a pas entendue vous exprimer au sujet de la situation dramatique de ce secteur, que ce soit à Paris ou dans le reste du pays – à Nantes comme dans l'Essonne, les problèmes sont pourtant du même ordre. Ce que dénoncent les manifestants, ce sont l'abandon, l'inaction et du gouvernement et de la mairie de Paris. (Mêmes mouvements.) Alors que le pire est arrivé, votre silence trahit votre désintérêt.

Croyez-vous pouvoir vous laver les mains de ces mises en danger de la vie de nos enfants ? En 2021, les assises de l'animation révélaient l'ampleur du danger. Qu'avez-vous fait depuis ? La Ville de Paris et l'État sont coresponsables ; c'est pourquoi je réclame une commission d'enquête sur les dysfonctionnements et les responsabilités de l'État et des villes. (*Mêmes mouvements.*)

Après des semaines de silence assourdissant, dites aux parents et aux agents publics ce que votre gouvernement compte faire pour aider les communes à recruter, à former et à titulariser les animateurs du périscolaire. Comptez-vous soutenir les collectivités territoriales dans leur travail d'éducation communale pour augmenter les salaires, renforcer les contrôles et l'encadrement ou encore pour assurer l'accueil des enfants à besoins particuliers ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP, dont certains députés se lèvent.*)

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre déléguée chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations.

Mme Aurore Bergé, ministre déléguée chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations . Nous avons tous été saisis d'effroi et d'émotion quand nous avons découvert la vidéo de ce jeune garçon...

Mme Sophia Chikirou . Ce n'est pas lui dont il est question !

Mme Aurore Bergé, ministre déléguée . Si, nous avons tous été saisis d'effroi et d'émotion quand nous avons découvert la vidéo de ce jeune garçon, qui, dans un foyer relevant de la protection de l'enfance de la mairie de Paris, a été tondu,...

Mme Sophia Chikirou . Ce n'est pas le sujet ! On parle du périscolaire !

Mme Aurore Bergé, ministre déléguée . Nous avons été confrontés à la fois à des mensonges – cela a été rappelé – et à l'inaction manifeste...

Mme Sophia Chikirou . Cela n'a rien à voir ! Ce n'est pas votre compétence !

Mme Aurore Bergé, ministre déléguée . Comme vous le savez, la protection de l'enfance relève de la compétence des conseils départementaux.

Un député du groupe LFI-NFP . Il ne s'agit pas de la protection de l'enfance !

Mme Marie Mesmeur. On parle du périscolaire !

Mme Aurore Bergé, ministre déléguée . S'agissant du périscolaire, vous savez, là encore, que les contrôles et les signalements relèvent de la compétence des collectivités territoriales. Vous savez très bien qu'il ne s'agit pas de l'inaction du gouvernement.

Un député du groupe DR . Très bien !

Mme Aurore Bergé, ministre déléguée . L'ensemble du gouvernement est mobilisé, notamment pour renforcer les règles relatives au contrôle d'honorabilité et au casier judiciaire vierge obligatoire, pour garantir que celles et ceux qui sont au contact de nos enfants soient les mieux formés et recrutés possible. En effet, quand nous confions nos enfants, nous confions ce que nous avons de plus précieux,...

M. Sylvain Maillard . Eh oui !

Mme Aurore Bergé, ministre déléguéeil ne peut donc y avoir ni déni ni omerta.

Une députée du groupe LFI-NFP . Ni parjure !

Mme Aurore Bergé, ministre déléguée . Vous le savez très bien, puisque vous êtes élue de Paris, des signalements ont été faits par des élus parisiens, qui malheureusement n'ont pas conduit à des contrôles. Des contrôles doivent être organisés et assumés. L'État prend toute sa part, la mairie de Paris doit en faire autant, et rapidement.

M. Sylvain Maillard . Très bien !

Mme la présidente . La parole est à Mme Sophia Chikirou.

Mme Sophia Chikirou . Vous oubliez une chose : en 2022, vous avez fait adopter un plan national pour un renouveau de l'animation en accueils collectifs de mineurs. Depuis, rien n'a été fait. (*Applaudissements* sur les bancs du groupe LFI-NFP.) Au contraire, vous avez supprimé le fonds de soutien au développement des activités périscolaires, qui a pris fin en 2025. (Mêmes mouvements.) À l'heure actuelle, l'État ne fait plus rien pour les enfants. (*Applaudissements* sur les bancs du groupe LFI-NFP, dont les députés se lèvent.)

Données clés

Auteur : [Mme Sophia Chikirou](#)

Circonscription : Paris (6^e circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1114

Rubrique : Enfants

Ministère interrogé : Égalité entre les femmes et les hommes et lutte contre les discriminations

Ministère attributaire : Égalité entre les femmes et les hommes et lutte contre les discriminations

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 décembre 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 17 décembre 2025